

Diplôme de l'Institut d'études politiques de Lyon - Spécialité Management des services publics et des partenariats public-privé

RNCP28349 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Grade_Master — Diplôme conférant le grade de Master
Code(s) NSF	128, 310, 340
Formacode(s)	13237, 13121, 32654
Code(s) ROME	K1401, K1404, K1903, M1201, M1402
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LYON · SIRET : 19690173000024

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de cette certification peut exercer les activités suivantes :

- Responsabilité de gestion de structure dans le secteur public local ou dans une entreprise privée (société de conseil, acteur des services publics, établissement financier...).
- Pilotage de la mise en œuvre des politiques publiques et des programmes d'action des services publics.
- Organisation des financements des politiques publiques, des services publics et des montages juridiques associés.
- Négociation et mise en œuvre des relations contractuelles relatives à l'exploitation et au financement de services publics (marchés publics, concessions de travaux, concessions de services, marchés de partenariat, BEA, AOT) avec les différents acteurs.
- Gestion budgétaire et financière d'une collectivité locale ou d'un établissement public (budget, dette, analyse financière...).
- Management de projets multi-acteurs des services publics dans un contexte de réorganisation territoriale.
- Management des processus et des organisations dans un contexte environnemental évolutif (conduite de projet, conduite du changement...).
- Management de la performance des structures de services publics (diagnostic, marges de manœuvre, contrôle de gestion, tableau de bord, mobilisation des équipes, pilotage des compétences...).
- Conseil en organisation et management
- Conseil juridique
- Conseil financier, budgétaire et fiscal auprès des acteurs publics.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de cette certification dispose des compétences suivantes :

- Compétences contractuelles relatives à un contrat lié aux services publics :
 - passer un marché public (procédures de passation : négociation, choix stratégique de la procédure,

contentieux) ;

- négocier, rédiger et suivre la mise en œuvre d'un contrat complexe lié au financement ou à l'exploitation d'un service public (concession, marché de partenariat) ;
- organiser une veille technique (actualité légale, jurisprudentielle ...) ;
- rédiger des actes juridiques et accomplir des démarches auprès d'organismes publics ou privés.
- Compétences financières privées relatives à l'organisation du financement des services publics :
 - rechercher, mobiliser et négocier des financements ;
 - étudier / identifier les risques de financement ;
 - réaliser des montages financiers complexes ;
 - réaliser une modélisation financière sous tableur ;
 - identifier, analyser et évaluer des risques financiers ;
 - négocier les termes financiers d'un contrat.
- Compétences financières publiques relatives à l'optimisation de la gestion publique et des services publics :
 - élaborer et analyser un budget public ;
 - analyser la situation financière, évaluer les risques financiers, valider les choix fiscaux et établir un plan de financement ;
 - superviser et coordonner le contrôle de gestion ;
 - gérer la dette, piloter la gestion de la trésorerie et émettre des recommandations.
- Compétences en management de la performance :
 - élaborer les orientations et les objectifs stratégiques des services publics ;
 - définir les objectifs et les moyens des programmes d'action des services publics et en négocier les financements ;
 - contrôler, évaluer la mise en œuvre des stratégies et des programmes d'action des services publics et émettre des préconisations ;
 - développer un réseau de partenaires (autres services de l'Etat, réseau associatif, entreprises privées, ...) et le mobiliser ;
 - piloter le développement des compétences et mobiliser des équipes ;
 - réaliser un diagnostic organisationnel et identifier les marges de manœuvre ;
 - mettre en place les dispositifs et les outils de suivi (tableau de bord...).
- Compétences en management de projet et en conseil :
 - concevoir et piloter la mise en œuvre de projets multi-acteurs ;
 - monter des prestations de conseil : analyser les besoins, définir les objectifs et le cadre d'intervention, préconiser des solutions et mettre en place le dispositif de mise en œuvre (formation, groupes de projet ...) et de suivi (groupe de pilotage, indicateurs de suivi...) ;
 - accompagner un client (interne ou externe) dans la mise en œuvre d'un projet ou d'une action et le conseiller sur les modalités d'organisation (procédures, outils...) et réglementaires (conseil sur les questions d'ordre juridique).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de cette certification peut exercer dans les contextes d'emplois suivants :

- Banques (financement des services publics)
- Fonds d'investissement (sur des projets d'investissements publics)
- Associations
- Cabinets de conseil (management, finance)
- Cabinets d'avocats
- Secteur public : collectivités territoriales, établissements publics
- Economie mixte : SEM, SEMOP, SPL
- Entreprises gestionnaires de service public ou entreprises de construction d'infrastructures de service public

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire de cette certification peut exercer les types d'emplois suivants :

- Consultant en stratégie, organisation, finance, gestion de projet
- Juriste (droit public des affaires)
- Responsable de projet

- Chargé de mission, de service ou de direction au sein des collectivités territoriales ou des établissements publics
- Chargé de développement économique
- Banquier / Investisseur en lien avec le financement des projets publics
- Collaborateur d'élus

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 723 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X91 — Juristes et avocats · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	20 211
Jugés difficiles à recruter	34 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X91 — Juristes et avocats

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Jury de délivrance du titre : directeur IEP (président du jury), directeur des études, responsable(s) pédagogiques de la spécialité, enseignants-chercheurs et intervenants professionnels ayant participé aux enseignements.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Idem ci-dessus

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Idem ci-dessus (Projet ouverture UFA : rentrée 2018)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury de VAE : directeur IEP ou son représentant (président du jury), directeurs Etudes & Formation continue, responsable(s) pédagogique(s) de la spécialité, enseignant-chercheur accompagnateur (rapporteur), 1 ou 2 enseignants-chercheurs, 1 ou 2 professionnels pouvant apprécier la nature des acquis. Majorité d'enseignants -

chercheurs.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 752 €
Selon la branche	7 500 € – 9 000 €
Prise en charge	Branches concernées
8 752 €	Valeur par défaut · 209 branches
9 000 €	CPNE des Télécoms, CPNEFP de la Mutualité Sociale Agricole
7 799 €	CPNEF de la Publicité
7 500 €	CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28349/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	3 500 €
Coût moyen par dossier	3 500 €
Période	09/2020
France compétences	64 %
Reste à charge titulaire	36 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.